

0730855H
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE BISSY
SQUARE DES FONTANETTES
73000 CHAMBERY
Tel : 0479694363

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : REPARTITION DU FONDS SOCIAL

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 23
Quorum : 12
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 26/01/2022

Réuni le : 07/02/2022

Sous la présidence de : Christophe Apffel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration valide la proposition de répartition des fonds sociaux

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

2022 fonds social : le conseil d'administration valide la proposition de répartition de la subvention relative aux fonds sociaux à destination des élèves comme suit :
- fonds social cantine : 4 000 €
- fonds social : 3 000 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	13
Pour :	12
Contre :	0
Abstentions :	1
Blancs :	0
Nuls :	0